



Volume 25, no 13

Municipalité d'Yamachiche

366, rue Sainte-Anne
Yamachiche (Québec) G0X 3L0
Téléphone : 819 296-3795
Télécopieur : 819 296-3542
Courriel : hoteldeville@yamachiche.ca
Site Internet : www.yamachiche.ca



Décembre 2020

BULLETIN MUNICIPAL

Heures d'ouverture de l'Hôtel de Ville

Lundi au vendredi

8 h à 12 h

13 h à 16 h

Si une **urgence municipale** concernant le Service des travaux publics se produit en dehors de nos heures de bureau, vous pouvez joindre notre employé de garde au **poste 3648**.

Par contre, si la situation n'est pas urgente, veuillez laisser un message vocal au poste 3600 et nous vous contacterons dans les plus brefs délais.

Horaire de collecte pour les déchets

Décembre 2020

2 décembre 2020

16 décembre 2020

30 décembre 2020

Janvier 2021

13 janvier 2021

27 janvier 2021

Horaire de collecte pour la récupération

Décembre 2020

1^{er} décembre 2020

15 décembre 2020

29 décembre 2020

Janvier 2021

12 janvier 2021

26 janvier 2021

Rappel important pour cet hiver – Prudence sur les routes

Afin d'assurer la sécurité de tous, nous invitons les citoyens à être prudents sur les routes en adaptant leur conduite selon les conditions climatiques et routières. Par ailleurs, il est essentiel de respecter la priorité accordée aux véhicules affectés au déneigement ainsi qu'à garder une distance sécuritaire avec ces derniers.

Les masques de procédure

Dans le but de vous départir de vos masques de procédure de manière responsable et afin de protéger notre environnement, la Municipalité d'Yamachiche désire vous informer qu'une boîte « Zéro Déchet » est maintenant disponible à l'entrée de l'hôtel de ville. Nous vous invitons donc à déposer vos masques de procédure sur nos heures de bureau, soit du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h. Veuillez prendre note que seuls les masques jetables à usage unique sont acceptés.



Marché de Noël d'Yamachiche

En collaboration avec le Marché public et le Service récréatif et sportif d'Yamachiche, nous sommes heureux de vous informer que le Marché de Noël d'Yamachiche se tiendra ce **samedi 12 décembre 2020**, de **17 h à 20 h**, au parc Achille-Trahan.

Lors de cette activité, nous vous prions de respecter les règles ci-dessous, et ce, afin de suivre toutes les recommandations émises par le gouvernement du Québec.

- Le port du **masque ou du couvre-visage sera obligatoire**;
- Le circuit des kiosques sera à sens unique, vous devrez entrer par le stationnement de l'église d'Yamachiche (530, rue Sainte-Anne) et sortir près de l'école O.J.D.;
- Des agents d'accueil seront sur le site pour s'assurer du respect des mesures sanitaires;
- Afin de respecter la mesure de distanciation minimale de deux mètres, nous vous invitons à circuler seul ou avec les personnes vivant sous le même toit que vous.

Veuillez noter qu'en raison des recommandations de la Santé publique et du gouvernement du Québec, cette activité pourrait être annulée. Le cas échéant, une publication sur la page Facebook de la Municipalité d'Yamachiche ainsi que du Service des loisirs vous avertira dès que possible.

Concours de décoration de Noël

Afin d'ajouter de la couleur et de la féerie dans notre communauté en ce merveilleux temps des Fêtes, notre Service des loisirs désire inviter les citoyens d'Yamachiche à décorer l'extérieur de leur domicile ou de leur balcon.

Vous souhaitez participer à ce concours?

Pour vous inscrire, vous n'avez qu'à nous envoyer votre photo à loisirs@yamachiche.ca, et ce, avant le 14 décembre 2020, à 16 h. Par ailleurs, veuillez prendre note que le comité des loisirs décernera trois prix de participation de 50 \$ chacun pour les personnes qui nous auront envoyé une photo. Pour toute information supplémentaire, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

Avis de promulgation

Est, par les présentes, donné par la soussignée, Marie-France Boisvert, directrice générale et secrétaire-trésorière :

QUE le conseil municipal a adopté le 2 novembre 2020, le Règlement no 469 modifiant le Règlement de zonage no 309 et le Règlement administratif no 308 afin de réglementer l'usage et l'implantation des conteneurs;

QUE le conseil municipal a adopté le 7 décembre 2020, le Règlement no 481 amendant le Règlement no 442 concernant la garde d'animaux sur le territoire de la Municipalité d'Yamachiche;

QU'une copie de ces règlements a été déposée au bureau de la soussignée où toute personne intéressée peut en prendre connaissance;

QUE ces règlements entreront en vigueur conformément à la loi.

Donnés à Yamachiche, ce 8 décembre 2020

Marie-France Boisvert, directrice générale et secrétaire-trésorière

Coup de pouce alimentaire

Veillez prendre note que le Coup de pouce alimentaire de Yamachiche possède maintenant sa page Facebook.

À cet effet, si vous désirez obtenir de plus amples informations ou pour toute question relative à l'aide alimentaire, n'hésitez pas à rejoindre le groupe au lien suivant :

<https://www.facebook.com/Coup-de-pouce-vestimentaire-de-Yamachiche-1821494301205669/>

Malgré la création de cette page Facebook, nous désirons porter à votre attention qu'il est tout de même possible de contacter madame Lise Meunier par téléphone au 819 264-5577.

Transport collectif de la MRC de Maskinongé

Nous désirons vous informer que les services du transport collectif sont toujours disponibles malgré la situation actuelle. De plus, l'Express bleu fait maintenant cinq (5) allers-retours par jour. À cet effet, les ZONES JAUNES offrent différentes opportunités de transport qui peuvent s'ajouter à l'horaire déjà en place!

Par ailleurs, nous désirons porter à votre attention que le port du couvre-visage est obligatoire dans tous les véhicules et que des mesures sanitaires renforcées ont été prises par tous les transporteurs. N'hésitez pas à suivre la section COVID-19 sur leur site Internet ou sur leur page Facebook pour toute modification sur l'état de leur service.

Direction Trois-Rivières Lundi au vendredi

La Porte de la Mauricie	7 h 10	Autres départs de disponibles à partir de 9 h 05.	11 h 10	Autres départs de disponibles à partir de 14 h 45.	17 h 10
L'Hôtel de Ville	7 h 14		11 h 14		17 h 14
Le parc Achille-Trahan	7 h 15		11 h 15		17 h 15
SHELL	7 h 17		11 h 17		17 h 17

Direction Yamachiche Lundi au vendredi

SHELL	8 h 28	Autres départs de disponibles à partir de 10 h.	12 h 28	Autres départs de disponibles à partir de 15 h 45.	18 h 28
Le parc Achille-Trahan	8 h 30		12 h 30		18 h 30
L'Hôtel de Ville	8 h 31		12 h 31		18 h 31
La Porte de la Mauricie	8 h 35		12 h 35		18 h 35

Écocentre

Horaire et collecte de sapins

Nous désirons porter à votre attention que l'écocentre de Louiseville **sera fermé** pour le congé des Fêtes, et ce, du **24 décembre 2020 au 2 janvier 2021** inclusivement.

De plus, afin d'offrir une seconde vie à votre sapin de Noël, nous vous invitons à vous départir de votre arbre naturel de manière responsable, en l'apportant à l'écocentre. Veuillez noter qu'une preuve de résidence vous sera demandée.

L'écocentre de Louiseville est situé au 760, rue Deveault et est ouvert, pour l'horaire d'hiver, du mardi au samedi de 8 h 30 à 16 h.

Réservation obligatoire

- avant 15 h la veille de votre déplacement, et ce, du lundi au jeudi;
- avant 10 h les vendredis (pour le transport du lundi suivant).

Pour réserver votre place ou pour obtenir plus d'information, voici comment les contacter :

Téléphone : **819 840-0603**

Site Internet : www.ctcmaskinonge.org

Facebook : **@CTCM1**

Application Google Play : **Mon CTCM**